

Comptes rendus de lecture

Jean-Michel Éloy éd., « De France et d'au-delà : les langues régionales transfrontalières », *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique*, n° 12, 2018, 196 p.

Les politiques de la langue suscitent, chez les politistes français, un engouement encore étonnamment faible. Ni le plaidoyer pour une « politologie linguistique », esquissé en 1974 par Louis-Jean Calvet dans *Linguistique et colonialisme*, ni l'appel à étudier la « glottopolitique », lancé par Louis Guespin et Jean-Baptiste Marcellesi dans un numéro de *Langages* de 1986, ne semblent avoir eu d'impact durable. Quelques revues de référence consacrent bien ici un numéro spécial, là un article aux questions linguistiques, mais les cas abordés sont exceptionnellement français.

La question des langues régionales en France, en particulier, passe généralement pour l'affaire des seuls linguistes. Pourtant l'intérêt est intrinsèquement réel pour quiconque étudie les politiques publiques, les mobilisations collectives (par ex. les grèves de la faim d'un David Grosclaude, militant associatif devenu conseiller régional), le lobbying (notamment l'activisme de la Fédération pour les langues régionales dans l'enseignement public), voire les partis politiques (régionalistes, autonomistes, indépendantistes).

La dernière livraison des *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique*, sortie en juin 2018 chez L'Harmattan, pourrait bien finir de convaincre les moins sceptiques. Paru sous le titre « De France et d'au-delà : les langues régionales transfrontalières », ce numéro rassemble une dizaine de textes examinant l'effet frontière sur la pratique et les représentations françaises de langues distribuées en deçà et au-delà des limites territoriales de la France. Le projet éditorial est porté par le linguiste Jean-Michel Éloy, à qui l'on doit notamment le concept de « langues collatérales », sans doute l'un des plus stimulants depuis celui du colinguisme proposé par Renée Balibar. L'ouvrage s'inscrit dans la continuité logique du colloque intitulé « Les politiques linguistiques relatives aux langues régionales et minoritaires transfrontalières en Europe », organisé par J.-M. Éloy à l'université de Picardie-Jules-Verne les 25 et 26 novembre 2015.

On y découvre notamment l'importance majeure de la mobilisation politique (ou de son absence) et de ses implications institutionnelles à l'étranger pour la vitalité effective des langues régionales transfrontalières en France. Il ressort en effet de la majorité des textes que, s'agissant des langues régionales de la liste Cerquiglini de 1999, toute politique linguistique autochtone (menée ou envisagée) est intimement liée aux politiques allochtones. Voici une quinzaine d'années, Christophe Scheidhauer avait déjà mis en évidence « la convergence européenne des politiques de promotion de l'enseignement des langues régionales », pour reprendre le titre de sa thèse dirigée par Jean Leca. Cette convergence est confirmée et précisée par les contributeurs qui apportent ici des éléments supplémentaires et récents, à la lumière des avancées institutionnelles et des ambitions politiques dans les entités infra-étatiques limitrophes.

Ainsi, plusieurs auteurs expliquent comment la puissance autonome catalane légitime les aspirations des catalanistes français, avec un soutien académique et culturel souvent consubstantiel aux stratégies paradiplomatiques de la *generalitat*, quitte à induire un relatif sentiment d'insécurité linguistique chez les usagers français des formes nord-catalanes. De même, les revendications des occitanistes français se trouvent étayées par l'admission de l'aranais parmi les langues officielles de la Catalogne. Ce qui est vrai pour le catalan ou, dans une moindre mesure, pour l'occitan l'est aussi pour le platt lorrain, alors que le francique est langue nationale au Luxembourg. Le statut officiel d'un même système idiomatique ou

diasystème d'un côté de la frontière permet d'oblitérer, de l'autre côté de la frontière (c.-à-d. en France), l'épithète potentiellement péjorative de l'expression « langue régionale » et il prévient l'invalidation d'une langue régionale en tant que langue. À l'inverse, l'absence de statut officiel à l'étranger semble pénaliser la défense de la langue régionale en France, comme il est démontré dans les contributions dédiées aux deux langues régionales septentrionales que sont le picard et le flamand occidental. L'exclusion curriculaire du picard en France est corroborée par son maintien hors des enjeux politiques et institutionnels wallons, tandis que la sauvegarde du flamand occidental dans le Nord est contrariée par une politique flamande belge de promotion exclusive du néerlandais et de dénégation systématique des langues apparentées.

L'on reprochera peut-être à l'ouvrage qui l'inégalité des textes, qui la surreprésentation des langues du nord-est de la France ou du catalan, qui l'absence de certaines langues régionales transfrontalières (fussent-elles insulaires), qui encore la brièveté de certaines bibliographies. Cependant, jamais jargonnant et conceptuellement parfaitement accessible, « De France et d'au-delà » mérite réellement d'être lu, en complément ou en introduction à l'indispensable *Histoire sociale des langues de France* publiée sous la direction de Georg Kremnitz en 2013, pour ce qu'il suggère, à savoir la nécessité d'une plus étroite collaboration entre politistes et linguistes autour d'objets de recherche moins mineurs qu'il n'y paraît.

Christian-Pierre Ghillebaert
Université de Lille, Ceraps